

Réunion de la Commission Paris-Alger Jeudi 6 juin 2013 Bibliothèque de l'Ordre des Avocats (1^{er} étage)

De 18 heures à 21 heures.

La Commission internationale Paris-Alger du Barreau de Paris organise à la bibliothèque des Avocats, au Palais de Justice de Paris une séance de travail ayant pour thème :

« La convention bilatérale franco-algérienne du 27 décembre 1968, régissant l'entrée et le séjour des ressortissants Algériens en France : Mythe et réalité ».

Les intervenants sont :

- Maître Abderrazak Boudjelti, avocat au barreau de Paris
- Un représentant du ministère de l'intérieur.

La participation aux réunions de la Commission peut être validée au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

L'inscription aux travaux de la Commission est également ouverte à toute personne autre que les avocats, manifestant un intérêt et/ou exerçant une activité entre les villes de Paris et d'Alger.

Le responsable de la Commission Paris – Alger Maître Chems-eddine HAFIZ Avocat

Site: http://hafiz.myavocat.fr/ Blog: http://chems-eddine.hafiz.avocats